

REPARTITION DES POSTES DE RESIDANAT DE MEDECINE

Concours résidanat session Octobre 2017

FELICITATIONS A NOS CANDIDATS !

La répartition des postes de résidanat de Médecine aura lieu le 28 Octobre 2017 à l'Auditorium de la Faculté de Médecine d'Oran (Arrêté interministériel du 08 Octobre 2017) selon le planning suivant :

- Groupe 1 : du numéro 1 à 200 (selon ordre de mérite) à 8h30.
- Groupe 2 : du numéro 201 à 400 à 10h30
- Groupe 3 : du numéro 401 à 666 à 12h

* Un badge vous sera remis à l'entrée de la faculté

* Vous munir d'une pièce d'identité

* Les retardataires choisiront les postes restants

* Aucune procuration ne sera acceptée

* Une attestation provisoire sera délivrée sur place

* La décision définitive sera délivrée ultérieurement au niveau du département de Médecine d'Oran

Le Décanat